

**Réponse ACOME à la consultation publique de l'ARCEP sur la collecte d'informations
environnementales auprès des câbliers**

30-09-2024

Question 7. Avez-vous des remarques sur le seuil à compter duquel l'obligation de communication d'informations s'applique aux fabricants de câbles en fibre optique ?

Le seuil de CA fixé à 10M€ HT semble élevé et vous risquez de ne pas toucher de nombreux acteurs dans cette étude. Quelques centaines de km de câbles optiques grosse capacité (ce qui est significatif à l'échelle d'un déploiement) représente un CA ~1M€.

Par ailleurs, la capacité des câbles vendus tend à la baisse car destinés aux extrémités de réseau ; certains acteurs pénètrent le marché français via des distributeurs uniquement avec la partie câble raccordement d'abonné ; partie qui représente des CA moins élevés, mais néanmoins avec de gros volume de câble sur le marché. D'autant plus important du point de vue environnemental quand on sait que ce câble de raccordement représente 30% de l'empreinte carbone « infrastructure câble » par abonné FttH.

Nous préconisons de redescendre le seuil à 1M€ pour les sociétés interrogées ?

Question 8. Avez-vous des remarques sur la représentativité du marché considéré, compte tenu du seuil proposé

Compte tenu de la réalité du marché, au-delà des fabricants, il semble pertinent d'interroger également les importateurs et distributeurs des câbles optiques déployés en France.

Ci-dessous à titre d'information, une liste non exhaustive par ordre alphabétique des fabricants vendant des quantités significatives en France (en direct ou via distributeurs) qu'il semble pertinent d'interroger sur leurs impacts environnementaux dans le cadre de cette étude : ACOME, Agilink, Aginode (anciennement Nexans), Cablescom, Corning, Fibrain, Folan, Hengtong, Hexatronic, HFCL, Huawei, Infractive, K2 Group, LS Cable, Prysmian, Sterlite, Sumec, Taihan Fiber Optics, Telenco, TKF, YOFC, ZTT,...

Question 9. Avez-vous des remarques sur les données qu'il est envisagé de collecter ?

- Pour les données scope 1/2/3, nous préconisons de demander en commentaires la méthode de calcul utilisées (GHG Protocol, BEGES, Bilan Carbone,...), et le cadre d'analyse utilisé (exemple : uniquement production des câbles, ou également autres cycles de vie comme l'installation, l'utilisation, la fin de vie etc).
- Pour les données d'impact carbone produit, nous préconisons de demander également des précisions sur le type d'ACV, ie quelle(s) norme(s) suivies ? quels PCR/PSR utilisés comme cadre méthodologique de calcul ? quelles étapes du cycle de vie considérées ? afin d'avoir de la donnée comparable. Pour rappel, l'annexe 15 du recueil de l'ARCEP indique les normes et PSR qu'il est préconisé de suivre pour communiquer de la donnée environnementale produit.

- Concernant les consommations d'électricité et d'eau associée à la production, il se peut que des clés de répartition soient utilisées dans les chiffres communiqués étant donné la nature multi-usines et multi-activités de nombreux producteurs de câbles.
- Pour les données sur le Germanium, à date il est complexe de récupérer ces données auprès des fournisseurs de préformes ou de fibre. Notez également, selon les informations recueillies sur ce sujet, qu'une part significative de Germanium recyclé est utilisée aujourd'hui dans les préformes de fibre optique.
- Concernant la période de collecte, de nombreuses données sont consolidées courant du premier trimestre, et publiées avec la DPEF en milieu d'année, après vérifications des chiffres par des commissaires aux comptes. Fournir les données de l'année N-1 courant du premier trimestre de l'année N pourrait donc être complexe. Récolter les données courant Q2 semble plus adapté.

Question 10. Avez-vous des remarques sur la segmentation par section de réseau envisagée ainsi que sur les nombres de fibres optiques associées à ces sections ? Identifiez-vous des câbles en fibre optique pour lesquels l'allocation au sein de cette segmentation ne serait pas possible ?

- La segmentation envisagée semble cohérente avec la segmentation utilisée dans le recueil de l'ARCEP ou les guides Objectif Fibre (ie BLOM).
- Selon la segmentation proposée, la collecte de données semble porter uniquement sur les câbles optiques déployés principalement dans un cadre FTTx. Souhaitez-vous récolter les données des câbles optiques vendus au sens large, ie également dans le cadre des marchés de réseaux locaux, de smart buildings ou encore de datacenter ? auquel cas il serait pertinent de le préciser, car la segmentation proposée pourrait être sujet à interprétation. Il est en effet possible de retrouver un câble optique de n'importe quelle contenance dans un environnement LAN ou DC, ie hors cadre de segmentation FTTH, souvent avec des spécifications légèrement différentes en termes de type de fibre optique, de tenues mécaniques, ou encore de tenue au feu, mais qui représentent néanmoins des volumes significatifs et des impacts environnementaux associés.
- Il semble donc pertinent de faire une segmentation de la récolte uniquement avec la contenance des câbles (identique à celle proposée dans l'annexe E)

Question 11. Avez-vous des remarques concernant les modalités de restitution des indicateurs par l'Arcep ?

La restitution des données devra assurer une confidentialité des données propres à chaque société interrogée.

Par ailleurs, le Plan France THD arrivant à sa fin, ces indicateurs de volumes de ventes et d'impacts environnementaux associés ne vont faire que baisser à l'avenir de par les volumes plus faibles de câbles optiques déployés. Néanmoins il va rester la phase de maintenance des infrastructures. L'ARCEP peut avoir un rôle à jouer dans la baisse significative de l'empreinte carbone sur l'ensemble du cycle de vie des infrastructures réseaux. Il serait alors peut être intéressant de construire un modèle de l'empreinte

de l'infrastructure FTTH, avoir des indicateurs sur le poids carbone de l'infrastructure actuelle et monitorer les réductions durant la phase de maintenance ?

- Construire quelques modèles types (ZTD, AMII, RIP). Cela donne une photo en CO2 « mobilisé » du parc actuel
- Possibilité d'avoir ainsi un modèle du type CO2eq/foyer raccordé et CO2eq « mobilisé » pour chaque « catégorie » de câble
- En monitorant à partir d'une date T0, les volumes de « remplacement » de câble (action Arcep auprès des opérateurs) lors de la phase de vie du réseau/maintenance, et en connaissant l'impact CO2 des nouveaux câbles (Action constructeurs), cela permet à l'ARCEP, tous les ans, de démontrer l'évolution du CO2 « mobilisé » par l'infrastructure passive réseau, année par année, et ainsi montrer une diminution
- Calculs d'émissions évitées avec des produits éco-conçus (vs scénario de base avec produits standards initiaux) [à l'échelle du réseau, c'est plusieurs centaines de ktCO2eq possiblement économisé durant la phase de maintenance avec une baisse de 10-15% de l'impact carbone des produits passifs de l'infrastructure]